



Le Processus en RDC: les structures et le programme Conjoint UN-REDD et FCPF

Processus REDD

Une Initiative Supportée par le FCPF et UN-REDD

Vincent Kasulu, Directeur du Développement Durable

Atelier de lancement REDD

Kinshasa, 21-22 août 2009



United Nations
Development Programme



Food and Agriculture
Organization



Les grandes lignes

- La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et Protocole de Kyoto
- Contexte de la RDC
- Les débuts de la REDD
- Qu'est ce que le REDD?
- Opportunités
- Défis
- Projets pilotes
- Les structures institutionnelles
- Conclusion: prochaines étapes

Convention Cadre des N.U. sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et son Protocole de Kyoto

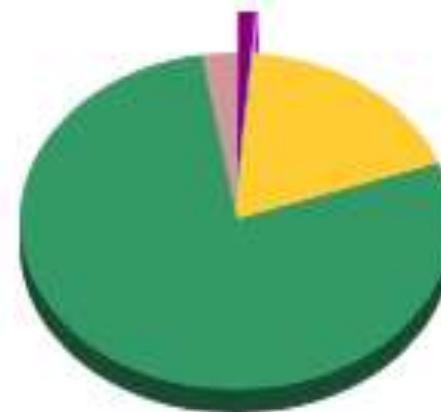
- Convention Art.2 : Stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les ramener à leur niveau de 1990.
- Protocole de Kyoto: avenant à la Convention et détermine les niveaux de réduction soit 5,2% de réduction par les pays de l'Annexe B par rapport à 1990.
- Convention et Protocole sont muets sur la prise en compte des forêts naturelles
- Le 4^e rapport du GIEC détermine que la déforestation est responsable de 18-23% des émissions de GES au niveau mondial

Le contexte de la RDC

Émissions par Secteur en 2000 CO₂, CH₄, N₂O, PFCs, HFCs, SF₆

République Démocratique du Congo

Secteur	MtCO ₂	%
Énergie	5.5	1.4
Electricité & Chauffage	0.0	0.0
Manufacture & Construction	0.6	0.1
Transport	0.5	0.1
Combustion d'autres fuels	4.4	1.1
Emissions fugitive [1]	0.0	0.0
Procédés Industriels [2]	0.1	0.0
Agriculture	74.1	18.2
Changement d'affectation des sols & Foresterie (Déforestation et Dégradation forestière)	317.3	77.8
Déchets	10.8	2.6
Total	407.8	



Le contexte de la RDC

- Les causes profondes de la déforestation, sont les besoins de subsistance de la population nationale en nourriture et bois-énergie.
- Ces causes ont été exacerbées par un contexte politique défavorable, caractérisé par une instabilité et des conflits destructeurs de l'environnement ;
- Néanmoins la déforestation demeure faible en RDC comparée aux autres grands pays tropicaux. Perte de 3.701.000 ha des forêts entre 1995 et 1999 (FAO/FRA-2001) ;

Les débuts de REDD

- En 2005 à Montréal, la Papouasie Nouvelle Guinée et le Costa Rica propose « mesures incitatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de la déforestation dans les pays en développement »
- Appui des pays de la COMIFAC et création de la Rainforest Coalition (Bassins du Congo, Amérique Latine, Asie du Sud-Est Pacifique)

Qu'est ce que le REDD?

- Un mécanisme international en discussion sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CNUCC) et qui cherche à rémunérer les efforts des pays forestiers tropicaux qui s'engagent à **réduire la déforestation et la dégradation** sur leurs territoires, à ***conserver leurs forêts*** et à ***augmenter les stocks de carbone***.

Types de RED(D)(+)????

1. RED : réductions des émissions liées à la déforestation (Montréal et Nairobi 2005-2006);
2. REDD : réductions des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Bali 2007) ;
3. REDD+ : REDD et inclusion des activités d'augmentation des stocks de carbone en forêt, de la conservation et de la gestion forestière durable (Bali et Poznan 2007-2008)

Situation de la RDC

- La RDC a des taux de déforestation faibles et craint d'avoir une faible part du gâteau vu son niveau de préparation moins avancé par rapport au Brésil, à l'Indonésie et à l'Inde.
- Nous sommes intéressés à combattre la déforestation en explorant les options « gagnant-gagnant », mais la RDC a besoin d'un support important pour accomplir les pré-requis pour participer à la REDD.

Le Pré-Requis

- a) Implanter un système de suivi des émissions et des réductions d'émissions résultant de la déforestation et/ou de la dégradation des forêts
- b) Développer des scénarios de références / tendances de déforestation et/ou de dégradation;
- c) Mise en place d'un processus transparent de consultation sur le REDD;
- d) Développer une stratégie REDD au niveau national : identification des programmes pour réduire la déforestation et dessiner un système pour fournir des incitations financières pour le REDD à destination des communautés concernées.

(Détails cet après midi avec la présentation de Bruno Guay)

Opportunités

Reboisement: la RDC a un réservoir immense des terrains dégradés ou des savanes pouvant devenir des puits de carbone;

Gestion durable des forêts (à titre indicatif): en se basant sur le rapport FAO/FRA-2005, la forêt congolaise couvrait en 1990 une superficie de 140.531.000 ha et en 2005, 133.610.000 ha. En assumant que nous sommes en mesure de réduire ce taux de 50% et vendre des crédits à 5\$/tCO₂, la RDC obtiendrait une compensation financière de \$US 75,000,000 par année. D'où l'opportunité pour la République Démocratique du Congo de participer à ce processus ;

Opportunités

- Une partie des flux financiers qui seront associés au REDD, tout en s'attaquant aux problèmes de changement climatique, va apporter un revenu complémentaire aux petits producteurs des secteurs ruraux pauvres et/ou financer des investissements sociaux ;
- Nous explorerons ainsi dans l'avenir une voie alternative de développement

Défis Politiques et Sociaux

- Diffuser de l'information sur les politiques REDD auprès des communautés locales ;
- Améliorer la gouvernance forestière (aider et renforcer les administrations chargées de faire respecter la loi) ;
- Dichotomie entre le droit foncier moderne et le droit foncier traditionnel;
- Conflits entre les intervenants (forestiers, miniers, fonciers, agricoles, états, communautés locales) sur l'utilisation des terres;
- Absence d'un cadre de mise en œuvre établissant un mécanisme équitable de redistribution des fonds provenant des paiements de carbone entre les parties prenantes;

Les Structures Institutionnelles

- Un décret du Premier Ministre est accepté et est en voie d'être signé créant:
 - un comité national REDD impliquant toutes les parties prenantes, notamment les parlementaires, la société civile, les communautés autochtones et locales;
 - un comité interministériel avec l'Agriculture, le Développement Rural, l'Environnement, les Mines, les Affaires Foncières, l'Urbanisme et Habitat.
 - Une coordination nationale REDD (déjà en opération) en charge de coordonner les activités au jour le jour

Détails demain matin avec la présentation de de Kanu Mbizi

Programme Conjoint UN-REDD et FCPF

- 3 agences des Nations Unies (FAO, PNUD, PNUE) et la Banque Mondiale à travers son Fond de Partenariat pour le Carbone Forestier
- Support pour les activités de préparation du pays à la REDD (7,9 millions de dollars)
 - La Coordination Nationale a établis un plan de travail et des activités sont en cours
 - La collaboration avec le PNUE le partenaire prévu pour le développement de la stratégie REDD s'avère difficile vue une divergence de vision quant au rôle du PNUE.
 - Le PNUE conçoit son rôle comme client du gouvernement et non comme partenaire dans ce processus politique, consultatif et participatif.

Stratégie et Projets Pilotes

- Cinq sites pilotes ont été identifiés: deux dans la province de l'Équateur (forêt dense humide), un dans la province du Nord Kivu (forêt de montagne), un dans la province du Katanga (forêt claire de Miombo) et Kinshasa (mosaïque forêt-savane)
- D'autres projets pilotes peuvent aider au développement de la stratégie nationale s'ils remplissent certains critères.

Détails demain après-midi avec la présentation de Benjamin Toirambe

Projet Pilotes: les critères

1. **Faisabilité** du projet (en termes de probabilité de succès dans la réduction de la déforestation et dégradation des forêts sur le terrain).
2. **Capacité du porteur de projet** (y compris expérience avec les procédures pour l'élaboration de projets Carbone, soit MDP ou marché volontaire).
3. **Variété de zones** (forêt dense humide, forêt de montagne, savanes, etc.) **et d'approche** pour la réduction de la déforestation (foresterie communautaire, activités alternatives à la déforestation, mécanismes locaux de paiement des services environnementaux, etc.).
4. Existence de **cofinancement** pour le démarrage des activités.*
5. **Lien du projet avec le cadre institutionnel national** pour la REDD (y compris la contribution du projet dans la formation des acteurs gouvernementaux, et le partage des données).
6. Contribution du projet à la **réduction de la pauvreté**.
7. Contribution du projet à la préservation de la **biodiversité**.

Conclusion: les prochaines étapes

- Présentation d'ici février 2010 de notre Proposition de Plan de Préparation R-PP auprès du Comité de Participants FCPF.
 - Financement insuffisant pour l'élaboration d'un plan de développement d'un système MRV en RDC.
- De nombreuses consultations sont organisées cette année: Kinshasa (21-22 août), Kisangani, Bukavu, Lubumbashi, Mbandaka, Matadi (septembre)

Merci de votre aimable attention!

Direction Développement Durable:

Vincent Kasulu, Directeur

kasemayak@yahoo.fr

Contacts Coordination Nationale:

Léon Kanu Mbizi, Coordonateur National

kanumbizi@yahoo.fr

Bruno Guay, Assistant Technique, ONF International

onfi.rdcongo@yahoo.fr